



ÉCOLE MUNICIPALE DE NATATION

SAISON 2019-2020

PRESENTATION DE L'ACTIVITE

L'école Municipale de Natation a vocation à **apprendre à nager correctement les 4 nages** (Papillon, Dos, Brasse et Crawl).

Au fur et à mesure de l'acquisition des différentes techniques de nage, les enfants obtiennent un **bonnet blanc**, puis un **bonnet en bronze**, ensuite un **bonnet en argent** et enfin un **bonnet en or** quand les 4 nages sont maîtrisés !

Par ailleurs, à la fin de l'année les enfants découvrent aussi le sauvetage aquatique.

A l'issue de l'année, les enfants auront acquis **les bases de la natation**, et ils seront prêts pour rejoindre par la suite le club de Natation ou le club de Triathlon.

LES SEANCES

Elles se déroulent chaque mercredi tout au long de l'année scolaire (sauf périodes de vacances scolaires), et il y a deux groupes selon le niveau et/ou l'âge des enfants :

- Groupe 1 : 13h30 à 14h15
- Groupe 2 : 14h15 à 15h00

L'activité est encadrée par les Maître-Nageurs de la Ville d'Orange.

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

- à l'attention des enfants nés (e)s entre **2009-2010-2011-2012**
- **être autonome** sur 15m au minimum
- Fournir un **certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation**
- **Tarif** : 120€ pour les Orangeois et 200€ pour les non Orangeois

SESSION DE TEST & DEBUT DE L'ACTIVITE

- ▶ Les enfants viendront le **mercredi 18 septembre à 13h30** afin que les Maîtres-nageurs vérifient l'autonomie des enfants sur 15m minimum, et organisent les groupes en fonction du niveau des enfants.
- ▶ Les groupes et horaires seront affichés à l'accueil le **Jeudi 19 septembre** à partir de 18h00.
- ▶ L'activité démarrera dès le **mercredi 25 septembre 2019**.